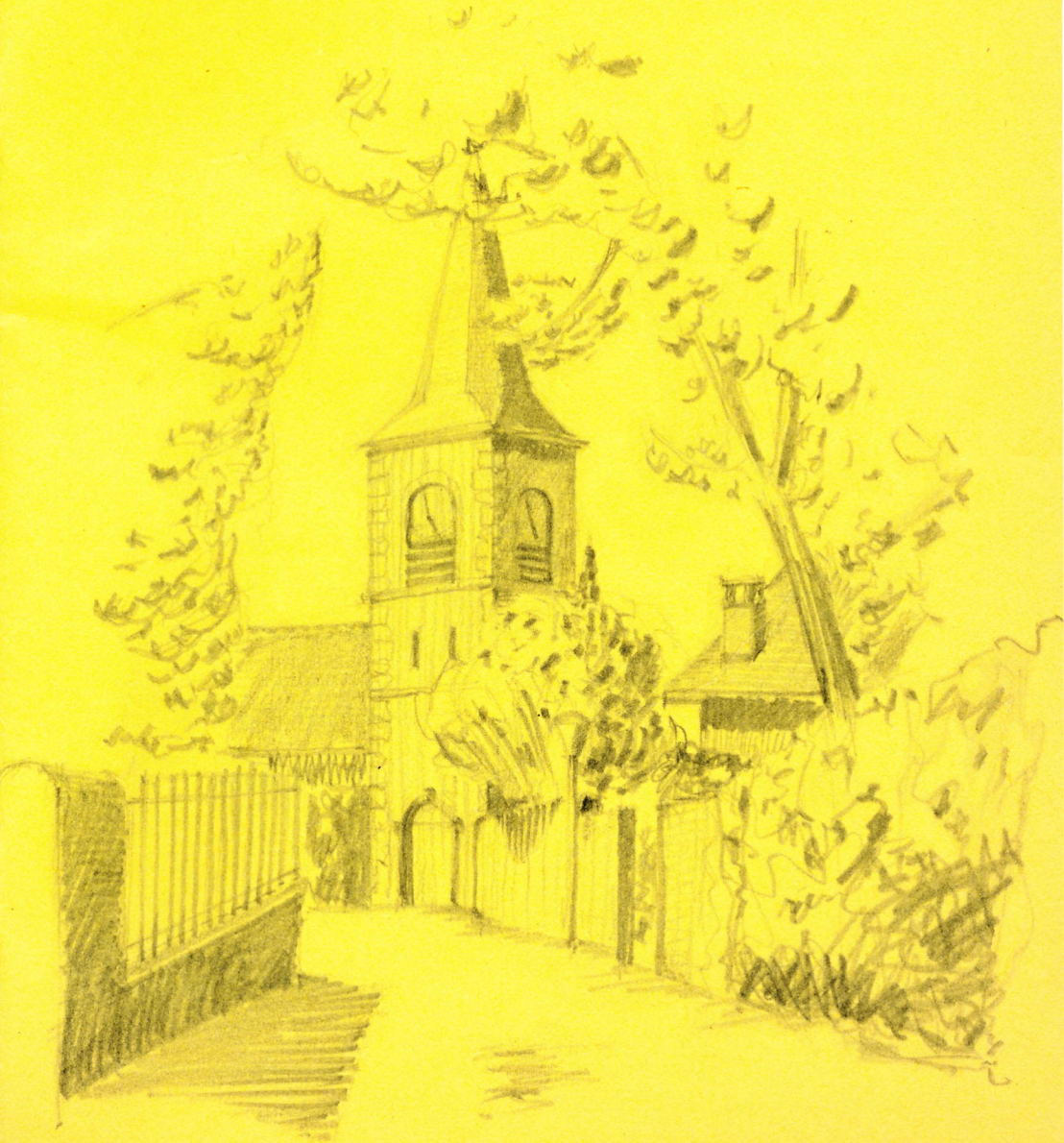


BULLETIN D'INFORMATION DE
L'ASSOCIATION DÉMOCRATE-CHRÉTIENNE
DE CONFIGNON

LE BOSQUET



QUELQUES ADRESSES ET RENSEIGNEMENTS UTILES

M. Jean-Jacques FOEX

- Mairie de Confignon** Tél. 57 10 08 Mardi de 17 h. 00
Secrétariat à 19 h. 00
Maire: M. BERTHET Vendredi de 20 h. 00
Tél. privé 57 12 81 à 21 h. 00
Adjoint: Gilbert JAGGI
Tél. privé 57 19 30
Adjoint: Edouard CORNU
Tél. privé 57.15.54
- Aide ménagère au foyer des personnes âgées et handicapées** Tél. 36 12 10
Rue des Vollandes 30 Directrice:
Madame P. BATTIAZ
- Aide familiale de Bernex et environs** Tél. 57 24 52
Bernex Responsable:
Madame RINDLISBACHER
- Dispensaire de la Croix-Rouge** Tél. 57 28 09 Chaque jour de 11 h. 00
Route de Bernex Mlle BREGGER à 12 h. 00
- Bibliobus(Bibliothèque municipale)** Jeudi dès 14 h. 00
Place de l'Eglise
- Caisse Raiffeisen** Tél. 57 13 50 Mardi et Jeudi
Chemin sous le Clos 20 Gérant: M. André HECHE de 18 h. 30 à 19 h. 30
- Centre sportif inter-communal des Evaux Onex** Tél. 92 73 11 Chaque jour de 8 h. 00
Chef sport ville d'Onex à 20 h. 00
Monsieur Yvan CARETTI
Tél. 93 66 22
- Ecole primaire et enfantine** Tél. 57 26 27 Horaire scolaire
- Gendarmerie Petit-Lancy** Tél. 92 25 56
- Permanence médico-chirurgicale d'Onex** Tél. 93 44 22
3, route de Loex
- Service du Feu** Tél. 118
Poste permanent
Tél. 57 19 30
Cdt cap. G. JAGGI
- Service de la voirie** Levée des débris Tous les mercredis et samedis
ménagers
(pour le ramassage des vieux papiers, du verre, de la ferraille et objets encombrants se référer à l'avis de la commune distribué à tout ménage).

LE BILLET DU MAIRE

Le plan d'aménagement de notre commune a maintenant plus de 20 ans et a parfaitement rempli sa tâche. Il s'est actualisé afin de tenir compte de nouvelles données en matière d'urbanisme. Il a surtout permis d'éviter une densité trop forte de population dans les ensembles immobiliers de notre commune.

1981 - 1982 verront l'achèvement des derniers immeubles locatifs projetés par les architectes à l'époque.

Et maintenant, la suite !

L'arrivée, dans les deux prochaines années, de plusieurs centaines de nouveaux habitants, nous préoccupe. En effet, notre équipement est restreint ! notre salle communale trop petite ! notre cimetière de même ! et nos autres emplacements méritent un sérieux rafraîchissement ! mais faut-il encore que tout cela soit repensé judicieusement !

Afin de ne pas commettre d'erreurs irréparables, la Mairie souhaite une étude complète de tous les aménagements futurs et a mandaté, dans cet esprit, un bureau d'urbanistes spécialisés qui devra oeuvrer en étroite collaboration avec le conseil municipal et les commissions intéressées. Une foule d'idées ne manqueront pas de jaillir, tant mieux ! Ce nouveau "plan directeur" nous permettra d'harmoniser nos emplacements et de dégager également quelques priorités.

Avec la collaboration de tous, la lumière reflétée de notre clocher aidant ! nous espérons réussir comme nos prédécesseurs !



Notre clocher, puisque nous le mentionnons a été mis en valeur. L'apport d'un peu de verdure, de quelques fleurs et cette lumière nouvelle réchauffe l'ambiance de notre place, surtout en période hivernale.

J'en profite pour rassurer les "fervents d'économies", en rappelant que ce surplus de consommation d'électricité ne représente que 60 cts par jour ! Alors, n'ayez crainte, notre budget 1981, comme les précédents, s'équilibrera très bien .

Maurice BERTHET



NECROLOGIE

L'association démocrate-chrétienne de Confignon a eu la douleur de perdre Monsieur Maurice GUILLERMET son ancien président et son trésorier. Les membres de notre association garderont un souvenir lumineux de cet homme dévoué, pondéré et d'excellent conseil. Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

Le Comité

Engagement ou surengagement

Il est une certitude, l'engagement est une notion vague mais surtout un phénomène de comportement. L'être humain est ainsi fait. Ou il se replie sur lui-même et vit d'une manière égoïste ou alors, deuxième éventualité, il a besoin de vivre en société et, de ce fait, de "participer". Participer à la vie de son quartier, de sa commune, de sa paroisse ou de son club sportif.

Le danger, si danger il y a, de l'engagement, c'est de trop accepter de tâches. En effet, la société se tourne toujours vers les individus qui ont la renommée d'assumer consciencieusement le travail qu'elle lui demande.

Il est un fait certain, la vie politique exige un engagement, une présence, une participation à tout instant. Les partis ont de la peine, au moment des élections, à trouver des candidats, encore que ces derniers se divisent eux-aussi en deux catégories. Ceux qui pensent que les partis sont des "machines à élire" et ceux qui au plus près de leur conscience accomplissent les tâches que le peuple leur confie. Pour cette deuxième catégorie, il arrive un moment où l'élu se trouve surchargé et a de la difficulté à remplir à la fois son mandat politique et à travailler à fond dans les commissions annexes. Cette surcharge me pousse à demander aux membres de notre association de prendre leur part de travail qu'exige le militantisme. Si l'on veut que les élus accomplissent au mieux leur tâche, il faut qu'ils se sentent soutenus par leurs électeurs. Dans l' "Action" il n'y a pas de bas travaux. Il y a un groupe qui travaille à la réalisation de thèmes auxquels ce groupe croit.

L'engagement, c'est la responsabilité.

urbanisme - confignon - urbanism

LES COTTAGES

La seconde tranche d'habitation "Les Vignes" est située en-dessous du bosquet. Elle avait fait l'objet d'une autorisation de construire, délivrée par le DTP avec l'assentiment du conseil municipal en 1973.

Les infrastructures de cette seconde partie, telles que canalisations, garages souterrains, ont été réalisées en même que les immeubles de la première étape "Les Vignes".

Toutefois, la validité de cette autorisation étant échue, les nouveaux promoteurs et l'architecte ont dû déposer un dossier de requête, en vue d'une réalisation presque similaire, appelée "Les Cottages". Il appartenait au conseil municipal de tenter d'améliorer la forme de cet ensemble qui restera très imposant par sa situation et ses dimensions.

En collaboration avec les promoteurs, la commune a obtenu satisfaction concernant la plupart de ses demandes, en faisant annuler l'autorisation initialement délivrée.

Les plus importantes améliorations obtenues étaient :

- la suppression d'un niveau de l'immeuble situé le plus près de la place du village
- la suppression des superstructures formées par les cages d'ascenseurs
- marquer davantage les horizontales dans l'expression des façades

- prendre diverses mesures, afin de sauvegarder la végétation du bosquet

Cet ensemble dont les travaux sont en cours, sera vraisemblablement constitué d'appartements à vendre.

LE HAMEAU DE CHAUMONT

Ce projet a fait l'objet de délicates négociations. La parcelle concernée, située entre le cycle d'orientation et les chemins de Sous-le-Clos et de Chaumont, s'inscrivait dans une zone "4e B de développement". La commune de Confignon, après avoir consulté certains services du Département des Travaux Publics, semblait pouvoir s'opposer à ce "développement".

Après avoir rencontré le président de ce département, la commune a dû admettre la constructibilité de cette parcelle, conditionnée uniquement par : le plan d'aménagement de 1958, l'équipement et certaines restrictions quant à la destination et au plan financier des bâtiments (en principe GLM ou HCM).

Grâce à l'étroite collaboration, tant avec les architectes que les promoteurs de cet ensemble, l'autorisation de construire délivrée par le DTP a été reconsidérée. La commune, à l'appui du plan d'aménagement de 1958, a admis un taux d'occupation raisonnable.

L'architecture de cet ensemble est encore mieux intégrée au caractère villageois de notre commune, en tenant davantage compte de nouveaux éléments réalisés, tel que cycle d'orientation et qui ne figurait pas sur le plan d'aménagement.

Cinquante appartements de 4 à 9 pièces sont programmés dans ce futur ensemble, dont la réalisation devrait débiter prochainement.

Le Hameau de Chaumont comptera quatre groupes d'immeubles, n'excédant pas un étage sur rez-de-chaussée et combles habitables.

Dans le cadre de ces négociations, la commune a obtenu un droit de préemption sur la parcelle de m² 8504.00 située dans le prolongement de la partie bâtie, approximativement entre le cycle d'orientation et le chemin de Tréchaumont, à des conditions très avantageuses.

VUILLONNEX

A la hauteur de l'arrêt du bus, en face des immeubles de Bernex en Combes, quelques parcelles s'inscrivent encore dans une zone constructible. Des avant-projets sont actuellement à l'étude. La commission des autorisations de construire a déjà fixé certaines contraintes, en souhaitant pouvoir faire échelonner dans le temps la réalisation de cet ensemble, afin de permettre à la commune d'adapter progressivement et harmonieusement ses infrastructures.

Georges HOLDENER



Laiterie de Confignon

Ch. de Vuillonex

Tél. 57 22 14

Produits laitiers

Spécialité de fromage

Tout pour fondues et raclettes

Ouverte de 16 h. à 19 h.

UN NOUVEAU CONSEILLER

Pour des raisons de santé, Monsieur Pierre Besson a démissionné du conseil municipal. Il est remplacé tacitement par Monsieur Louis Michéa.



Monsieur Louis Michéa a 47 ans; il est ingénieur mécanicien ETS de profession, marié et père d'un enfant.

Monsieur Louis Michéa, vice-président de notre association, a déjà fait preuve de son attachement à notre commune et notre parti. Nous lui souhaitons la bienvenue et toute la satisfaction méritée dans l'exercice de son mandat.

Nous remercions de surcroît Monsieur Pierre Besson de son engagement passé et formulons à son intention nos meilleurs voeux d'un prompt rétablissement. Qu'il trouve ici l'expression de notre encouragement.

Le Comité



"Les Lézards," **société de jeunesse**

A une époque où l'on se plaint du manque de loisirs destinés aux jeunes et que ces derniers se déplacent de plus en plus fréquemment vers la ville pour se distraire, il m'est apparu nécessaire de rappeler à tous l'existence d'une société de jeunesse à Confignon.

Cette société ne date pas d'aujourd'hui, en effet "LES LEZARDS" existaient déjà dans les années vingt. Les choses ayant bien changé depuis, la société a perdu quelques unes de ses coutumes, à savoir, la cérémonie des "Failles", le bal du lundi de Pâques, etc...

Depuis quelques années, les activités des "Lézards" sont toutes différentes. La société participe dans la mesure de ses possibilités à différentes manifestations villageoises. Elle est présente chaque année lors du traditionnel "Feuillu", elle était aussi de la partie lors du 125e anniversaire de la commune. Elle a mis sur pied des conférences, des soirées disco, etc...

La société dispose d'un local aimablement mis à sa disposition par la Mairie. C'est dans ce local qu'elle tient ses assemblées et qu'elle organise ses activités internes. Entre autres, week-end à la montagne, ski, brochés, soirées raclette, etc...

Les Lézards comptent actuellement treize membres qui malheureusement, pour l'instant, ne se recrutent que dans les anciennes familles du village. Et c'est là, que j'attire votre attention. En effet, la jeunesse est ouverte

à tous, filles et garçons dès 16 ans, et il me ferait très plaisir de pouvoir accueillir parmi les nouveaux habitants tous les jeunes gens intéressés par notre société, afin de montrer à nos aînés que la jeunesse existe et qu'elle s'intéresse à son village.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux qui, parmi la population, nous ont aidés et encouragés en participant à nos manifestations.

En effet, la jeunesse ne peut rien toute seule, elle a besoin de votre soutien pour vivre.

Elle vous donne donc à tous rendez-vous en début d'année prochaine pour son grand bal.

Société de Jeunesse de Confignon

"Les Lézards"

Le président : Jacques Hêche

P.S. Pour tout renseignement, Jacques Hêche se tient à votre entière disposition

(J. Hêche - 10, Place de l'Eglise - 1232 Confignon)



AUTOROUTE DE CONTOURNEMENT

Le 15 juin, l'autoroute de contournement, selon le projet officiel a été acceptée par le peuple genevois.

Le 8 juillet 1980, le conseil municipal de Confignon, réuni en séance extraordinaire, votait à l'unanimité une résolution, afin de trouver, en collaboration avec l'Etat de Genève, une solution moins préjudiciable pour notre commune.

- Côté nord-ouest de la commune :

à raccorder les contre-routes de l'échangeur des Tacons par un dénivelé sous la route de Chancy, afin d'éviter les stops ou les feux supplémentaires, source accrue de nuisances.

- Côté sud-est de la commune :

à un abaissement de l'ouvrage au niveau de la route de l'Aire et la prolongation et création d'ouvrages de protection supplémentaire entre les chemins des Marais et de Passe-à-Chat.

Cette résolution a été bien accueillie par nos autorités cantonales et fédérales avec les réserves d'usage.

Enfin, Confignon a récemment invité officiellement les communes voisines traversées ou indirectement concernées par le projet, à se regrouper sous une forme qui restera à déterminer, afin de mieux faire valoir les soucis de leurs administrés et améliorer certains tronçons.

Cette initiative a recueilli un écho très encourageant à ce jour.

Une étroite collaboration entre les communes et les services officiels compétents sera nécessaire. Elle devrait permettre de rassurer au mieux les nombreux opposants en se rappelant qu'ils ont largement dépassés les seuls riverains de ce vaste projet.

Georges HOLDENER

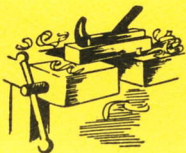


**SEMENCES
ENGRAIS**

OUTILLAGE

Tél. 29 37 66

OIGNONS À FLEURS



**CHARPENTE
MENUISERIE
COUVERTURES**

Jean-Claude Meyer

Anc. Adolphe DUPONT

1232 CONFIGNON-GENÈVE

☎ 57 13 71

Mario Simeoni

Jardinier-Fleuriste
Téléphone 33 58 31

*Entretien et décoration
de tombes du cimetière
du Petit-Saconnex
Genève*

*Etablissement à
Confignon
Téléphone 94 11 91*

**André
DUPONT**

et ses FILS

**MAÇONNERIE
BÉTON ARMÉ
GYPSERIE-PEINTURE
PAPIERS PEINTS**

4, chemin du Clos

1212 GRAND-LANCY 2

☎ 94 33 55 / 56

GENECAND

Traiteur

Banquets - Réceptions
Repas privés

Rue Micheli-du-Crest 6
Tél. (022) 29 3196 - Genève